

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
D'AUSSAC-VADALLE

**délibération :**  
**2016\_1\_4**

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 8

Votants : 8

**Objet : Convention pour la capture des chats errants du Syndicat de la Fourrière**

L' an deux mille seize , le mercredi 20 janvier à 18 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur LIOT Gérard, Le Maire.

Date de convocation du Conseil : 14 Janvier 2016

**Présents** : Monsieur LIOT Gérard, Monsieur MONTASSIER Jean-Pierre, Monsieur LEGEAY Nicolas, Madame BIRONNEAU Marylène, Madame GUILBAUD Marlyse, Monsieur BERGER Xavier, Madame GUILLON Sèverine, Monsieur CHAMBRE Damien

**Absent(s)** : Madame COUSSAUD Béatrice, Monsieur BERNIER WILFRID, Madame BERTHEBAUD Anne

**Excusé(s)** :

**Secrétaire de Séance** : Madame Marlyse GUILBAUD

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du projet de convention dans le cadre relatif à une campagne de stérilisation de chats du Syndicat Mixte de la Fourrière.

Le Conseil après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Accepte le projet de convention dans le cadre relatif à une campagne de stérilisation de chats;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet;

**Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0**

En application de l'article L.2131-1 du Code Général des collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département. En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette libération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication "ou affichage" ou sa transmission au représentant de l'Etat.

Emis le 20/01/2016, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le

Fait et délibéré les mêmes ans, mois et jours que ci-dessus.

Au registre sur les signatures pour copies conformes,  
Le Maire,  
Gérard Liot